



ATTESTATION DE COMPETENCES

A L'UTILISATION DES CHARIOTS ÉLÉVATEUR AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

Le programme a pour objectif de fournir aux apprenants les compétences nécessaires à une utilisation sécurisée de ces équipements. Il se compose d'un volet théorique, abordant les aspects législatifs, technologiques et les consignes de sécurité, ainsi que d'un volet pratique axé sur la conduite des chariots dans diverses situations.



Cette formation concourt à la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur

Objectifs et compétences visées

- Acquérir ou actualiser les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté en sécurité
- Conduire les chariots automoteurs à conducteur porté en sécurité
Savoir appliquer les procédures de sécurité lors de leurs utilisations

Programme

Partie théorique

- Accidentologie
- Législation et la recommandation
- Technologie des chariots automoteurs
- Conduite en sécurité : équipements et dispositifs de sécurité, prise de poste, règles de circulation, chargement/déchargement, gestion des énergies, entretien.
- L'autorisation de conduite

Partie pratique

- Adéquation du chariot par rapport à la charge à manutentionner
- Vérification liée à la prise de poste
- Circulation à vide/en charge, en avant/arrière, en slalom avec passage étroit
- Pose et dépose de charge en pile ou en palettier, chargement et déchargement de véhicule
- Consignes et vérifications de fin de poste

Profil des intervenants :

Intervenant expérimenté ayant une solide expérience dans le domaine de la conduite d'engins de manutentions et élévations en sécurité.

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

Feuille d'émargement

Feuille d'évaluation qualité de la formation

Les acquis seront évalués au moyen d'exercices pratiques et théoriques (vrai/faux).

Publics concernés et prérequis

Toute personne amenée à l'utiliser de chariot de manutention à conducteur porté

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

Pour les personnes en situation de handicap, nous adaptons la formation selon leurs besoins.

Moyens pédagogiques



- Apports théoriques
- Méthode participative et active
- Mise à disposition de chariot et d'une salle par le client

Nom du responsable pédagogique encadrant la formation : Stéphane Touzé



Durée de la formation : ½ journée à 14 heures (selon le nombre d'apprenants et leurs expériences)



Nombre d'apprenants : jusqu'à 5 personnes

Dates et lieu de la formation :

Selon un calendrier établi avec l'entreprise chez le client.

Délais d'accès

Formation organisée sous 1 à 2 mois après validation du dossier, selon disponibilités.

Modalités d'accès

Inscription sur demande (mail/téléphone), validation du devis ou convention, vérification des prérequis, fourniture des EPI nécessaires par le client.